

Liste Montpellier la Citoyenne conduite par Philippe Saurel

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Héлары

2 mars 2020

Monsieur,

La mise en valeur sur tout son parcours de l'Aqueduc Saint-Clément est en effet une préoccupation de la municipalité actuelle et, par suite, de la liste Montpellier la Citoyenne conduite par Philippe Saurel.

Comme vous le soulignez, la propriété de 6m le long de l'Aqueduc a été au fil des temps victime de certains empiétements de la part de particuliers.

Pour régler ceux-ci avec le plus d'efficacité possible, une coopération active entre les villes de Montpellier, de Montferrier-sur-Lez et Saint-Clément-de-Rivière nous a semblé souhaitable. Cette dernière était rendue difficile par les rapports tendus entre la Métropole et ses voisins. Ce n'est plus le cas actuellement, et nous avons donc pu signer une convention avec Saint-Clément-la-Rivière (qui bien sûr ne remet pas en cause la propriété).

Dernièrement, vous avez pu constater la rapidité d'intervention de la ville de Montpellier, lorsque, sur le territoire de Montferrier-sur-Lez, un promoteur a détruit un segment d'Aqueduc. Grâce à la bonne coopération entre Villes et Associations, il n'a fallu que quelques heures pour exiger la remise à l'identique.

D'autre part, la lecture des engagements de la liste Montpellier le citoyenne, dirigée par Philippe Saurel, a dû retenir toute votre attention. Il y est en effet prévu la transformation du parking des Arceaux (Place Max Rouquette) en parc urbain.

Ce nouveau parc aura deux fonctions. Dans un sens, une entrée du Peyrou digne du Château d'eau, terminus de l'Aqueduc. Dans l'autre sens un superbe point de départ du sentier de l'Aqueduc à partir du centre même de la ville.

Il est bien évident que la réalisation de ce parc végétal au départ du sentier de l'Aqueduc n'a de sens que si ce sentier est parfaitement entretenu et mis en valeur.

Vous voyez donc que ce parcours vers les sources du Lez est au centre des préoccupations de la liste Montpellier la Citoyenne conduite par Philippe Saurel.

Il va également de soi que la nécessaire remise en service totale et l'entretien, ainsi que le balisage et la signalétique de ce parcours ne pourront être mis en œuvre sans la coopération active entre la Ville et les Associations concernées.

En espérant avoir répondu à vos attentes, et certain que la coopération entre la Ville et vos Associations se poursuivra sur une intensité et une confiance toujours plus fortes,

Guy BARRAL